



DECISION n° 2022/ 14
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Slimane Bouakil

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Slimane Bouakil en sa qualité de directeur opérationnel, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : De déléguer, sous ma responsabilité, en cas d'absence ou d'empêchement, et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Slimane Bouakil, en sa qualité de directeur opérationnel, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom, les actes repris ci-dessous :

- Les délibérations prises par les instances délibératives ;
- Les courriers valant offre d'acquisition pour un prix supérieur à 500 000 € HT et les actes d'acquisition (dont les avant-contrats et les traités d'adhésion) dont le prix est supérieur à 500 000€ HT ;
- Les courriers valant offre de cession pour un prix supérieur à 500 000 € HT et les actes de cession (dont les avant-contrats) dont le prix est supérieur à 500 000€ HT ;
- Les protocoles transactionnels inférieurs à 50 000€ HT ;
- Les décisions de réquisition de l'agent comptable ;
- Les décisions de renonciation à poursuivre les débiteurs ;
- Les décisions de remise gracieuse.

ARTICLE 3 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 4 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au
délégué

La directrice générale,



Catherine Bardy

Lu et accepté,



**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des
raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous
pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A SLIMANE BOUAKIL

Domaines	Missions
Vie institutionnelle	La signature des conventions opérationnelles et leurs avenants
Vie institutionnelle	La signature des conventions de partenariat
Vie institutionnelle	La signature du procès-verbal de la commission des marchés
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La signature des certificats de publication (délibération, préemption, consignation)
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature de la décision de consignation et de déconsignation
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)

Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers valant offre d'acquisition pour un prix inférieur à 500 000 € HT et la signature des actes d'acquisition (dont les avants-contrats et les traités d'adhésion) dont le prix est inférieur à 500 000 € HT
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers valant offre de cession pour un prix inférieur à 500 000 € HT et la signature des actes de cession (dont les avants-contrats) dont le prix est inférieur à 500 000 € HT
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des baux, des conventions d'occupation précaire, des prêts à usage, des prolongations de différé de jouissance et des actes emportant constitution et/ou modification de servitudes
Commande publique et activité opérationnelle	La signature de la décision d'exercer le droit de préemption
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à la passation des marchés (Courriers de négociation, de réponse aux offres anormalement basses, aux questions et demandes complémentaires pendant la phase de consultation, courriers d'attribution et de rejet, formulaires DC4)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature de l'acte d'engagement des marchés et des avenants
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature du décompte général et définitif
Finances	La signature des bons de commande
Finances	La certifications des services faits
Finances	La signature de certificats administratifs à destination de l'agent comptable
Finances	La signature de l'ordonnancement des dépenses et des recettes à destination de l'agent comptable
Finances	La signature des réductions et annulations de demandes de paiement, de reversement et d'ordres de recouvrement
Finances	La signature du bordereau de journal des paiements (paie)
Finances	L'établissement des déclarations sociales et fiscales
Ressources humaines	La signature des contrats de travail, des avenants au contrat de travail et des documents liés à l'exécution du contrat de travail

	(augmentation, promotion, mesures disciplinaires, licenciement, solde tout compte, accident du travail,...)
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs
Ressources humaines	La signature des attestations courantes (emploi, horaires des intérimaires, mutuelle obligatoire, attestations de jours travaillés, CPAM ...)
Ressources humaines	La signature des conventions de formation
Ressources humaines	La signature des documents d'accident du travail et de soldes de tout compte
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs
Ressources humaines	La signature des actes liés à la présidence du CSE (ordre du jour - courrier de convocation - pv de séance)



DECISION n° 2022/15
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Céline Hibon

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Céline Hibon en sa qualité de directrice des ressources ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : De déléguer, sous ma responsabilité, en cas d'absence ou d'empêchement, et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Céline Hibon, en sa qualité de directrice des ressources, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom, les actes repris ci-dessous :

- Les délibérations prises par les instances délibératives ;
- Les courriers valant offre d'acquisition pour un prix supérieur à 500 000 € HT et les actes d'acquisition (dont les avant-contrats et les traités d'adhésion) dont le prix est supérieur à 500 000€ HT ;
- Les courriers valant offre de cession pour un prix supérieur à 500 000 € HT et les actes de cession (dont les avant-contrats) dont le prix est supérieur à 500 000€ HT ;
- Les protocoles transactionnels inférieurs à 50 000€ HT ;
- Les décisions de réquisition de l'agent comptable ;
- Les décisions de renonciation à poursuivre les débiteurs ;
- Les décisions de remise gracieuse.

ARTICLE 3 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 4 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

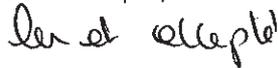
Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au
délégué

La directrice générale,



Catherine Bardy

Lu et accepté,



11-1

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des
raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous
pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A CELINE HIBON

Domaines	Missions
Vie institutionnelle	La signature des conventions opérationnelles et leurs avenants
Vie institutionnelle	La signature des conventions de partenariat
Vie institutionnelle	La signature du procès-verbal de la commission des marchés
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La signature des certificats de publication (délibération, préemption, consignation)
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature de la décision de consignation et de déconsignation
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)

Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers valant offre d'acquisition pour un prix inférieur à 500 000 € HT et la signature des actes d'acquisition (dont les avants-contrats et les traités d'adhésion) dont le prix est inférieur à 500 000 € HT
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers valant offre de cession pour un prix inférieur à 500 000 € HT et la signature des actes de cession (dont les avants-contrats) dont le prix est inférieur à 500 000 € HT
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des baux, des conventions d'occupation précaire, des prêts à usage, des prolongations de différé de jouissance et des actes emportant constitution et/ou modification de servitudes
Commande publique et activité opérationnelle	La signature de la décision d'exercer le droit de préemption
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à la passation des marchés (Courriers de négociation, de réponse aux offres anormalement basses, aux questions et demandes complémentaires pendant la phase de consultation, courriers d'attribution et de rejet, formulaires DC4)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature de l'acte d'engagement des marchés et des avenants
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature du décompte général et définitif
Finances	La signature des bons de commande pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande
Finances	La certifications des services faits
Finances	La signature de certificats administratifs à destination de l'agent comptable
Finances	La signature de l'ordonnancement des dépenses et des recettes à destination de l'agent comptable
Finances	La signature des réductions et annulations de demandes de paiement, de reversement et d'ordres de recouvrement
Finances	La signature du bordereau de journal des paiements (paie)

Finances	L'établissement des déclarations sociales et fiscales
Ressources humaines	La signature des contrats de travail, des avenants au contrat de travail et des documents liés à l'exécution du contrat de travail (augmentation, promotion, mesures disciplinaires, licenciement, solde tout compte, accident du travail,...)
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs
Ressources humaines	La signature des attestations courantes (emploi, horaires des intérimaires, mutuelle obligatoire, attestations de jours travaillés, CPAM ...)
Ressources humaines	La signature des conventions de formation
Ressources humaines	La signature des documents d'accident du travail et de soldes de tout compte
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs
Ressources humaines	La signature des actes liés à la présidence du CSE (ordre du jour - courrier de convocation - pv de séance)



DECISION n° 2022/ 16
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Patricia Dubois

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Patricia Dubois en sa qualité de responsable du service stratégie et partenariat, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au déléataire

La directrice générale,

Catherine Bardy

Lu et accepté,

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A PATRICIA DUBOIS

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La certification des services faits dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature des bons de commande
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs du service dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs du service dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs du service dont le délégataire a la charge



DECISION n° 2022/17
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Mathieu Nedellec

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Mathieu Nedellec en sa qualité de responsable du service des opérations de recyclage foncier, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

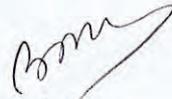
ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,


Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A MATHIEU NEDELLEC

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature de la décision de consignation et de déconsignation
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers valant offre d'acquisition pour un prix inférieur à 500 000 € HT et la signature des actes d'acquisition (dont les avants-contrats et les traités d'adhésion) dont le prix est inférieur à 500 000 € HT
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers valant offre de cession pour un prix inférieur à 500 000 € HT et la signature des actes de cession (dont les avants-contrats) dont le prix est inférieur à 500 000 € HT
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande
Finances	La certification des services faits des bons de commande pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)

Finances	La certification des services faits dans la limite d'un montant de 2000 euros HT dans le cadre d'un marché à bons de commande et pour les prestations de déraccordement et de dévoiement des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie)
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs dont le délégataire a la charge



DECISION n° 2022/18
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Lucie Charron

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Lucie Charron en sa qualité de responsable du service des opérations de recomposition urbaine, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

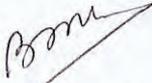
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A LUCIE CHARRON

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature de la décision de consignation et de déconsignation
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers valant offre d'acquisition pour un prix inférieur à 500 000 € HT et la signature des actes d'acquisition (dont les avants-contrats et les traités d'adhésion) dont le prix est inférieur à 500 000 € HT
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers valant offre de cession pour un prix inférieur à 500 000 € HT et la signature des actes de cession (dont les avants-contrats) dont le prix est inférieur à 500 000 € HT
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande
Finances	La certification des services faits des bons de commande pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)

Finances	La certification des services faits dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs dont le délégataire a la charge



DECISION n° 2022/19
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Didier Huot-Marchand

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;

Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Didier Huot-Marchand en sa qualité de responsable du service technique ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A DIDIER HUOT-MARCHAND

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande
Finances	La certification des services faits des bons de commande pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La certification des services faits dans la limite d'un montant de 2000 euros HT dans le cadre d'un marché à bons de commande et pour les

	prestations de déraccordement et de dévoiement des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie)
Finances	La certification des services faits dans le cadre du marché à bons de commande pour les démolitions des petites friches dans la limite d'un montant de 20 000 euros HT
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs dont le délégataire a la charge



DECISION n° 2022/ 2
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Julie Revaux

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Julie Revaux en sa qualité de responsable du service finance et contrôle de gestion, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A JULIE REVAUX

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Finances	La signature des bons de commande
Finances	La certification des services faits dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature de l'ordonnancement des dépenses et des recettes à destination de l'agent comptable
Finances	La signature des réductions et annulations de demandes de paiement, de reversement et d'ordres de recouvrement
Finances	La signature du bordereau de journal des paiements (paie)
Finances	L'établissement des déclarations sociales et fiscales
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs dont le délégataire a la charge



DECISION n° 2022/21
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Anne Cluzel

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Anne Cluzel en sa qualité de responsable du service juridique et commande publique, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ANNE CLUZEL

Domaines	Missions
Vie institutionnelle	La signature du procès-verbal de la commission des marchés
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La signature des certificats de publication (délibération, préemption, consignation)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à la passation des marchés (Courriers de négociation, de réponse aux offres anormalement basses, aux questions et demandes complémentaires pendant la phase de consultation, courriers d'attribution et de rejet, formulaires DC4)
Finances	La signature des bons de commande
Finances	La certification des services faits des bons de commande pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La certification des services faits dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs



DECISION n° 2022/22
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Aurélie Minguet

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Aurélie Minguet en sa qualité de responsable du service communication, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

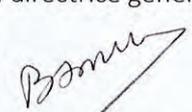
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A AURELIE MINGUET

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Finances	La signature des bons de commande
Finances	La certification des services faits dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Ressources humaines	La validation des congés des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des ordres de missions et des frais de mission des collaborateurs dont le délégataire a la charge
Ressources humaines	La signature des entretiens individuels et professionnels des collaborateurs dont le délégataire a la charge



DECISION n° 2022/23
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Karine Wintrebert

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Karine Wintrebert en sa qualité de gestionnaire ressources humaines ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A KARINE WINTREBERT

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Ressources humaines	La signature des documents d'accident du travail et de soldes de tout compte



DECISION n° 2022/24
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Virginie Bernard

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Virginie Bernard en sa qualité d'assistante de la direction opérationnelle, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégué

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A VIRGINIE BERNARD

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement



DECISION n° 2022/25

Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Anne-Marie Bartolic

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Anne-Marie Bartolic en sa qualité d'assistante de direction, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au
délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ANNE-MARIE BARTOLIC

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement



DECISION n° 2022/26
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Guillaume Lemoine

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Guillaume Lemoine en sa qualité de chargé de développement et référent biodiversité, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A GUILLAUME LEMOINE

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/27
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Pauline Lunard

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

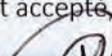
ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Pauline Lunard en sa qualité de chargée de développement et référente études, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

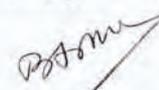
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A PAULINE LUNARD

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 28
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Inès Lakrouf

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Inès Lakrouf en sa qualité de chargée de développement, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A INES LAKROUF

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 29
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Odile Marandin

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

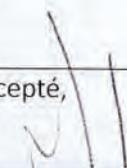
ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Odile Marandin en sa qualité de cheffe de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

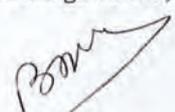
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ODILE MARANDIN

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/30
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Elise Delhaye

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

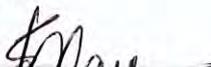
ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Elise Delhaye en sa qualité de cheffe de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ELISE DELHAYE

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/31
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Marion Pladys

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Marion Pladys en sa qualité de cheffe de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au déléataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A MARION PLADYS

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/32
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Céline Bourdon

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Céline Bourdon en sa qualité de cheffe de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégué

La directrice générale,

Catherine Bardy

Lu et accepté,

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A CELINE BOURDON

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/33
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Philippe Heroguer

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Philippe Heroguer en sa qualité de chef de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

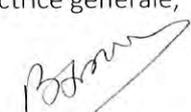
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A PHILIPPE HEROGUER

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/34
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Malwine Motte

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Malwine Motte en sa qualité de cheffe de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A MALWINE MOTTE

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/35

Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Stéphanie Vandenhoute

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Stéphanie Vandenhoute en sa qualité de cheffe de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A STEPHANIE VANDENHAUTE

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/36
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Sébastien Bruyère

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Sébastien Bruyère en sa qualité de chef de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

Lu et accepté

La directrice générale,

Bonni
Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A SEBASTIEN BRUYERE

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/37
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Amélie Charpin

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Amélie Charpin en sa qualité de chargée d'affaires immobilières, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A AMELIE CHARPIN

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 38
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Stéphane Faure

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Stéphane Faure en sa qualité de technicien immobilier, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A STEPHANE FAURE

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/39
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Perrine Hauwel

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

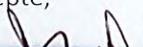
ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Perrine Hauwel en sa qualité d'assistante de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

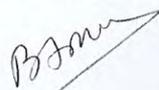
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A PERRINE HAUWEL

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE



DECISION n° 2022/ 40
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Stéphanie Homez

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Stéphanie Homez en sa qualité d'assistante de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

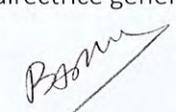
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

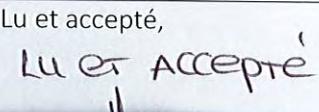
A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

La directrice générale,


Catherine Bardy

Lu et accepté,


Lu et Accepté

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A STEPHANIE HOMEZ

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE



DECISION n° 2022/ 41
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Paul Gigot

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Paul Gigot en sa qualité de chef de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A PAUL GIGOT

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/42
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Jérôme Beuns

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;

Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Jérôme Beuns en sa qualité de chef de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A JEROME BEUNS

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 43
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Cyril Cachot

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Cyril Cachot en sa qualité de chef de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégué

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A CYRIL CACHOT

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 44
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Adélaïde Juin

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Adélaïde Juin en sa qualité de cheffe de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ADELAÏDE JUIN

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations de dépôt d'une autorisation d'urbanisme (permis de démolir, de construire, d'aménager, autorisation d'exploiter...) par un tiers pour la réalisation d'un projet
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers de demande de visite ou/et de demande de pièces, de notification au vendeur, à son mandataire et à l'acquéreur évincé dans le cadre des procédures de préemption ainsi que le procès-verbal contradictoire de visite
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 45
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Cécile Moesch

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Cécile Moesch en sa qualité d'assistante de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A CECILE MOESCH

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE



DECISION n° 2022/ 46
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Anita Barrois

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Anita Barrois en sa qualité d'assistante de projets opérationnels, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ANITA BARROIS

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes de pièces nécessaires à l'instruction d'un dossier d'acquisition, amiable ou forcée, et de cession, (extrait cadastral, pièces d'urbanisme, états civils...)
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE



DECISION n° 2022/ 47
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Alexandra Dairon

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Alexandra Dairon en sa qualité de chargée d'opérations, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ALEXANDRA DAIRON

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des

	réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre du marché à bons de commande pour les démolitions des petites friches dans la limite d'un montant de 20 000 euros HT



DECISION n° 2022/ 48
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Noémie Pouech

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Noémie Pouech en sa qualité de chargée d'opérations ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

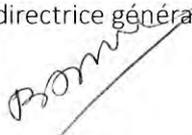
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A NOEMIE POUECH

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des

	réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre du marché à bons de commande pour les démolitions des petites friches dans la limite d'un montant de 20 000 euros HT



DECISION n° 2022/ 49
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Roba Salameh

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Roba Salameh, en sa qualité de chargée d'opérations ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ROBA SALAMEH

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des

	réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre du marché à bons de commande pour les démolitions des petites friches dans la limite d'un montant de 20 000 euros HT



DECISION n° 2022/50
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Thiphany Frison

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Thiphany Frison en sa qualité de chargée d'opérations, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A THIPHANY FRISON

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des

	réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre du marché à bons de commande pour les démolitions des petites friches dans la limite d'un montant de 20 000 euros HT



DECISION n° 2022/51
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Caroline Carbon

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Caroline Carbon en sa qualité de chargée d'opérations, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

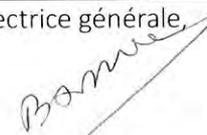
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A CAROLINE CARBON

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des

	réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre du marché à bons de commande pour les démolitions des petites friches dans la limite d'un montant de 20 000 euros HT



DECISION n° 2022/ 52
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Ludovic Roussel

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Ludovic Roussel en sa qualité de chargé d'opérations, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A LUDOVIC ROUSSEL

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la

	signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre du marché à bons de commande pour les démolitions des petites friches dans la limite d'un montant de 20 000 euros HT



DECISION n° 2022/ 53
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Pierrick Viard

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Pierrick Viard en sa qualité de chargé d'opérations, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,


Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A PIERRICK VIARD

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de dossiers d'autorisation d'urbanisme dans le cadre des travaux (permis de démolir, déclaration préalable, dossier loi sur l'eau..)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des formulaires pour la mise à jour des données cadastrales dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des déclarations préalables dans le cadre des travaux au titre du code du travail
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des protocoles d'accord avec les riverains dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre (les émissions des ordres de service, la vérification des engagements de la maîtrise d'œuvre et la certification des états d'acompte)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des

	réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre du marché à bons de commande pour les démolitions des petites friches dans la limite d'un montant de 20 000 euros HT



DECISION n° 2022/54
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Laurence Cavrot

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

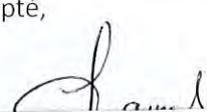
ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Laurence Cavrot en sa qualité d'assistante des chargés d'opérations ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

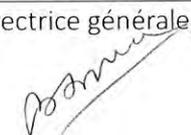
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au déléataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A LAURENCE CAVROT

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/55
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Christine Deberghes

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Christine Deberghes en sa qualité d'assistante des chargés d'opérations, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A CHRISTINE DEBERGHES

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/56
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Isabelle Maddelein

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Isabelle Maddelein en sa qualité d'assistante des chargés d'opérations ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

Lu et accepté

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ISABELLE MADDELEIN

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/57
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Julie Fournier

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Julie Fournier en sa qualité d'assistante des chargés d'opérations ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A JULIE FOURNIER

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/58
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Stéphane Marescaux

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Stéphane Marescaux en sa qualité de chargé de gestion technique du patrimoine, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A STEPHANE MARESCAUX

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 59
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur André Matyla

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur André Matyla en sa qualité de chargé de gestion technique, du patrimoine ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ANDRE MATYLA

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des bordereaux de suivi des déchets
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des attestations de travaux des concessionnaires
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des plans de prévention dans le cadre des travaux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents contradictoires relatifs aux états des lieux
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux ou documents divers relatifs au fonctionnement des copropriétés
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des autorisations d'accès temporaire (visites, sondages, études techniques, archéologiques, de sols ou géotechniques)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des procès-verbaux de réception de travaux
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des huissiers de justice
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande et la signature des prestations de déraccordement et de dévoiement des réseaux (eau, gaz, électricité, téléphonie) dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 60
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Nathalie Bégard

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

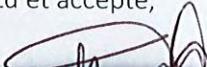
ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Nathalie Bégard en sa qualité d'assistante des chargés de gestion technique, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

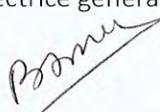
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A NATHALIE BEGARD

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/61
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Sandrine Lepoutre

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Sandrine Lepoutre en sa qualité d'assistante des chargés de gestion technique, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A SANDRINE LEPOUTRE

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/ 62
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Valérie Warembourg

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Valérie Warembourg en sa qualité de chargée de mission financière, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A VALERIE WAREMBOURG

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/63
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Dimitri Beaugrand

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Dimitri Beaugrand en sa qualité de chargé de mission financière, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A DIMITRI BEAUGRAND

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/64
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Olivier Guyonneau

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Olivier Guyonneau en sa qualité de comptable et gestionnaire de paie, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A OLIVIER GUYONNEAU

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT
Finances	La signature de l'ordonnancement des dépenses et des recettes à destination de l'agent comptable
Finances	La signature des réductions et annulations de demandes de paiement, de reversement et d'ordres de recouvrement
Finances	La signature du bordereau de journal des paiements (paie)
Finances	L'établissement des déclarations sociales et fiscales



DECISION n° 2022/ 65
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Julie Martel

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Julie Martel en sa qualité d'assistante comptable, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A JULIE MARTEL

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/66
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Lionel Pereira

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Lionel Pereira en sa qualité d'assistant du service finance et contrôle de gestion, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A LIONEL PEREIRA

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/67
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Audrey Duthil

JE SOUSSIGNE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Audrey Duthil en sa qualité de juriste opérationnel, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégué

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A AUDREY DUTHIL

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des documents liés à l'exécution de la prestation d'un géomètre (document d'arpentage, de délimitation cadastrale, de bornage, de rétablissement de limites, ...)
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/68
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur José Mensah

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur José Mensah en sa qualité de référent droit public et vie institutionnelle, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A JOSE MENSAH

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	Les demandes d'évaluation auprès de la DIE
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des courriers pour les levées de séquestre
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/63

Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Alexandre Petit

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Alexandre Petit en sa qualité de juriste commande publique, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au
délégué

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A ALEXANDRE PETIT

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à la passation des marchés (Courriers de négociation, de réponse aux offres anormalement basses, aux questions et demandes complémentaires pendant la phase de consultation, courriers d'attribution et de rejet, formulaires DC4)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/70
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Marie Demaubus

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Marie Demaubus en sa qualité de juriste commande publique, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

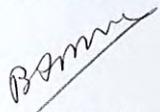
ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A MARIE DEMAUBUS

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des feuilles de présence dans le cadre d'opération d'expertise, de référé préventif, de transports sur les lieux, d'audience
Commande publique et activité opérationnelle	Les documents relatifs à la passation des marchés (Courriers de négociation, de réponse aux offres anormalement basses, aux questions et demandes complémentaires pendant la phase de consultation, courriers d'attribution et de rejet, formulaires DC4)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire pour les prestations des notaires et des huissiers de justice ainsi qu'auprès du service de la publicité foncière (SPF)
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 71
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Laura Saint-Marc

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Laura Saint-Marc en sa qualité d'assistante du service juridique et commande publique, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A LAURA SAINT-MARC

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Affaires générales et correspondances	La transmission au contrôle de légalité des actes et décisions de l'établissement



DECISION n° 2022/ 72
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Jean-Michel Kaniecki

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Jean-Michel Kaniecki en sa qualité de responsable informatique, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt CS 20003 59777 EURALILLE

DELEGATIONS FAITES A JEAN-MICHEL KANIECKI

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 73
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Monsieur Patrick Rahout

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

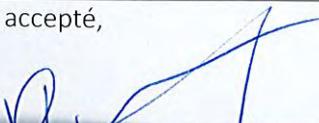
ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Monsieur Patrick Rahout en sa qualité de responsable du développement informatique, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,


La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A PATRICK RAHOUT

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT



DECISION n° 2022/ 74
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Laurence Deruet

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Laurence Deruet en sa qualité de cartographe, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A LAURENCE DERUET

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/ 75
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Lydia Chivet

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Lydia Chivet en sa qualité de chargée des moyens généraux et assistante du service qualité et innovation, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégué

Lu et accepté,

La directrice générale,

Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

DELEGATIONS FAITES A LYDIA CHIVET

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers



DECISION n° 2022/ 76
Portant délégation de signature de la directrice générale
A Madame Aline Jourdain

JE SOUSSIGNEE : Madame Catherine Bardy, directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France, nommée à cette fonction suivant un arrêté ministériel en date du 18 février 2022 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article R321-9 qui dispose que la directrice générale ou le directeur général d'un établissement public foncier de l'Etat peut déléguer sa signature ;
Vu le décret n°2021-1061 du 06 août 2021 modifiant le décret n°90-1154 du 19 décembre 1990 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France ;
Vu l'arrêté ministériel précité portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France à compter du 1^{er} avril 2022 ;
Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de Hauts-de-France approuvé par délibération du conseil d'administration du 28 janvier 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De déléguer, sous ma responsabilité, de façon permanente et dans le respect des procédures et règlements en vigueur, à Madame Aline Jourdain en sa qualité de chargée de communication, ma signature à l'effet de signer, pour moi et en mon nom tous les actes repris dans le tableau annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : Les documents signés en application de la présente délégation de signature porteront la mention « Pour Madame Catherine Bardy, directrice générale, par délégation » ou « P/o » (pour ordre) ;

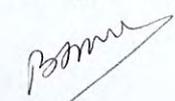
ARTICLE 3 : La présente délégation entre en vigueur à compter de sa publication sur le site internet de l'établissement.

A Lille le 1^{er} avril 2022

Fait en 2 exemplaires originaux dont l'un est remis au délégataire

Lu et accepté,

La directrice générale,


Catherine Bardy

**Les signatures ont volontairement été occultées par sécurité et pour des raisons de confidentialité. Pour consulter l'intégralité de la pièce, vous pouvez vous rendre au siège de l'Etablissement sis 594 avenue Willy Brandt
CS 20003 59777 EURALILLE**

Domaines	Missions
Affaires générales et correspondances	La signature des accusés de réceptions postaux et assimilés, courriers, colis et la remise de plis contre décharge
Affaires générales et correspondances	La signature des significations d'huissiers
Commande publique et activité opérationnelle	La signature des dépôts de plainte auprès de la police ou de la gendarmerie dans le cadre d'une infraction sur le patrimoine de l'EPF
Finances	La signature des bons de commande relevant des missions du délégataire dans le cadre d'un marché à bons de commande dans la limite d'un montant de 2000 euros HT